

syndicat du personnel enseignant du collège ahuntsic

RAPPORTS SYNDICAUX RAPPOR DOCUMENT SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2013 RAPPORTS SYNDICAUX RAPPORTS

enseignants CA CP enseignantes

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS FINANCIERS 2011-2012	10
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	12
COMMISSION DES ÉTUDES	17
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	21
COMITÉ DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	23
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ	24
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	25
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT	26
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE	28
COMITÉ SANTÉ MIEUX-ÊTRE	29
COMITÉ DE VEILLE INTERCULTURELLE	30
COLLECTIF ÉCHEC À LA GUERRE	31
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES ANIMAUX	32
COMITÉ DE RECOURS R-II	33
ANNEXES:	
Annexe I	34
Annexe II	35
Annexe III	36

Conseil exécutif

Denise Poirier (présidente)
Département de philosophie
Alain Long (vice-président)
Département de biologie et de biotechnologies
Josée Déziel (secrétaire)

Département de sciences sociales (psychologie) **Ugo Nugent** (trésorier)

Département de mathématiques **Élaine Baribeault** (directrice)

Département de graphisme

Étienne Bourdages (directeur)

Département de français et de lettres

Michèle Clermont (directrice)

Département d'éducation physique

Lysann Hounzell (directrice)

Département d'archives médicales

Jean-François Millette (directeur)

Département d'histoire et de géographie

Conjoncture sociopolitique

Une rentrée scolaire sous la contrainte

La loi spéciale forçant la reprise de la session hiver 2012 à l'automne 2012 a donné à la rentrée scolaire un caractère historique. C'est, en effet, sous le coup d'une loi abusive décriée par l'ensemble des organisations syndicales et étudiantes, mais aussi par le Barreau du Québec, la Ligue des droits et libertés, Amnistie internationale et les Nations unies, que les étudiants et les enseignants ont dû reprendre leurs cours dans les conditions imposées et difficiles que nous connaissons. Aussi, en distribuant largement l'«Adresse aux étudiants» préparée par la FNEEQ, dès les premiers jours de retour en classe, le SPECA a exprimé son indignation devant la nature antidémocratique d'une loi qui porte atteinte aux libertés d'expression, de manifestation et d'association, et salué la persévérance des étudiants en les invitant à poursuivre une prise de parole essentielle aux débats sur les enjeux politiques de l'heure.

Des victoires étudiantes, des retombées pour tous

Malgré tout, la loi 12, les attaques répétées des médias, les abus des forces de l'ordre, les injonctions et le mépris d'un gouvernement arrogant n'ont pas réussi à anéantir le mouvement. Bien au contraire, plutôt que d'affaiblir les troupes, ces assauts concertés ont amené une part de plus en plus importante de la population à s'unir aux étudiants pour dénoncer, en plus des orientations néolibérales du gouvernement Charest, ses offensives sans précédent contre nos droits et libertés fondamentaux. Au cours de son évolution, la lutte étudiante s'est donc transformée en un mouvement social qui a fini par avoir raison du gouvernement libéral lors des élections du 4 septembre dernier. Conformément aux engagements du Parti québécois, le nouveau gouvernement a répondu à certaines attentes du mouvement étudiant en annulant la hausse des droits de scolarité projetée par les libéraux, en abrogeant les articles antimanifestation de la loi 12 et en entreprenant l'organisation d'un Sommet sur l'enseignement supérieur.

S'il s'agit là de victoires significatives, l'effet le plus bénéfique du Printemps érable pourrait bien être d'avoir provoqué, dans l'espace public, des discussions sur des questions politiques cruciales et suscité une prise de conscience quant au pouvoir que peut exercer une alliance des forces progressistes organisées autour de revendications communes. Ce sont là de précieux acquis compte tenu des batailles qui s'annoncent dans un contexte où nos gouvernements, tant fédéral que provincial, s'obstinent à adopter des mesures

d'austérité dont les méfaits et l'inefficacité ont pourtant été démontrés. Les enseignants ne seront évidemment pas épargnés. Il apparaît de plus en plus évident que, pour sortir gagnants de nos prochaines négociations qui se dérouleront vraisemblablement sur fond de compressions budgétaires, de coupes dans les services publics, de démagogie et d'attaques aux droits syndicaux, il nous faudra contribuer activement à la constitution de toutes les alliances possibles. Nous devons nous y mettre dès maintenant.

Des mesures d'austérité à tous les niveaux

Les compressions budgétaires de 16,2 M\$ dans les cégeps au cours de l'année 2012-2013, qui se sont ajoutées aux compressions de 19,8 M\$ de l'année précédente, aggravant le sous-financement chronique du réseau, s'inscrivent dans le cadre général de l'ensemble des mesures d'austérité adoptées par tous les paliers de gouvernement. Elles sont indissociables de la tendance à la déresponsabilisation de l'État, de la détérioration des services publics et des programmes sociaux. Un de leurs effets déplorables est que bon nombre de collèges, dont le nôtre, ont choisi d'en faire porter le poids sur les étudiants en augmentant les droits de scolarité pour services aux étudiants. Les représentants du SPECA au Conseil d'administration ont d'ailleurs dénoncé cette augmentation qui nous éloigne toujours plus de la gratuité scolaire, et présenté une recommandation dénonçant les compressions qui a été adoptée à l'unanimité par les administrateurs du Collège.

Sur la scène provinciale, les espoirs engendrés par le changement de gouvernement ont vite été déçus. Le gouvernement péquiste a finalement opté pour l'indexation des droits de scolarité, rompant avec sa position traditionnelle pour le gel, et le Sommet sur l'enseignement supérieur a frustré les attentes par son manque d'envergure et son caractère plutôt symbolique. Le gouvernement a par ailleurs maintenu la taxe santé qu'il avait promis d'abolir et a appliqué des coupes dans l'aide sociale et les Centres de la petite enfance (CPE), en renonçant par ailleurs à son projet de revoir en profondeur notre système fiscal en vue de la répartition plus équitable de la richesse. Ce faisant, il n'a fait que poursuivre, à bien des égards, les orientations privilégiées par le gouvernement précédent.

Sur la scène fédérale, les conservateurs, forts de leur position de gouvernement majoritaire, ont continué avec encore plus d'arrogance à s'en prendre aux institutions démocratiques, à mettre en œuvre leurs mesures d'austérité et à mener leurs campagnes idéologiques contre les plus vulnérables et tous ceux qui sont en opposition avec eux. Parmi les éléments les plus importants de leur programme rétrograde, notons:

- La réforme de l'assurance-emploi, assortie d'une campagne de dénigrement des syndicats et des sans-emplois, qui crée des classes de prestataires, diminue l'accès aux prestations ainsi qu'à la justice pour les chômeurs qui estimeraient être traités injustement.
 Il s'agit d'une réforme qui ne peut qu'accentuer les problèmes de pauvreté, exercer une pression à la baisse sur les salaires et altérer le rapport de force des salariés face à leurs employeurs;
- La loi C-377 qui, sous prétexte de transparence, contraint indûment les organisations syndicales à ouvrir leurs livres comptables et à révéler des informations stratégiques à quiconque en fait la demande, y compris aux patrons qui pourront certainement tirer avantage des informations concernant les fonds de grève ou les dépenses associées à diverses actions politiques entreprises par les syndicats pour les affaiblir;
- La réduction des subventions à la culture et à divers groupes de défense de l'environnement, des droits des femmes et des autochtones;
- Le musèlement des fonctionnaires et des scientifiques à son emploi;
- La création du «Bureau de la liberté de religion» qui reflète la primauté accordée au religieux sur le politique et qui contraste avec la dissolution, au cours de son premier mandat, de l'organisme Droits et démocratie qui s'occupait, quant à lui, de la défense de tous les droits.

Un rapport de force à construire, une action syndicale à repenser

Il apparaît de plus en plus évident que les mesures, attaques, menaces, qui n'épargnent personne, commandent une riposte sociale qui transcende les luttes locales, régionales ou sectorielles. Les atteintes aux droits et libertés, les coupes dans les services publics, la détérioration des programmes sociaux et la marginalisation des plus vulnérables sont autant de réalités que notre syndicat, comme tout le mouvement syndical, doit vigoureusement combattre. Aussi, il nous faudra entreprendre, dès l'automne prochain, une réflexion sur les moyens de contribuer à la constitution d'un rapport de force susceptible d'imposer des choix économiques et politiques dans le sens d'une plus grande justice sociale. Nos prochaines négociations, tout comme la défense de l'accessibilité la plus grande à une éducation de qualité, dont nous refusons qu'elle soit soumise à des impératifs mercantiles, ne peuvent être pensées hors de ce cadre.

Pistes pour 2013-2014

- Créer localement des lieux de discussion sur la conjoncture économique et politique et les choix de société qui s'imposent;
- Participer au chantier de réflexion initié par la FNEEQ sur le thème «Vers un nouveau rapport de force», en procédant localement à une consultation sur les stratégies de lutte appropriées et la pertinence d'un renouvellement de l'action syndicale;
- Analyser les enjeux liés à la négociation de notre prochaine convention collective et prendre des décisions quant à la constitution d'un fonds de grève à la hauteur des défis qui s'annoncent.

Vie syndicale locale

Assemblées générales

Nous aurons tenu six assemblées générales au total durant l'année. De nombreuses questions y ont été discutées. En début d'année, l'assemblée s'est d'abord penchée sur les orientations à suivre pour l'application de la Lettre d'entente no 9 sur la reprise des cours de la session d'hiver 2012. Par la suite, en plus d'aborder toutes les questions reliées à la répartition des ressources à l'enseignement, ces assemblées ont adopté, entre autres, des recommandations quant aux négociations locales concernant notamment «les services professionnels rendus», la formation continue créditée et non créditée, la suppléance et le programme de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Finalement, nos assemblées ont aussi fourni l'occasion de porter un regard critique sur les orientations du Collège à travers ses projets de politiques institutionnelles, plus particulièrement la Politique d'utilisation des technologies de l'information (PUTI) et la Politique d'internationalisation du Collège (PIC).

Respect des ententes nationales sur la reprise de la session hiver 2012

Nous avons participé aux rencontres et consultations du Regroupement cégep au cours de l'été 2012, veillé localement à l'application rigoureuse des ententes négociées et mené diverse actions pour obtenir du gouvernement qu'il respecte ses engagements après qu'il eût annoncé son intention de ne pas verser les sommes impliquées.

Respect de la priorité d'engagement

Nous avons diffusé l'information sur les règles concernant la priorité d'engagement pour les non-permanents et soutenu les départements dans leur application. Nous avons également travaillé à l'élaboration d'une entente avec la partie patronale sur le processus d'engagement que nous souhaitions plus simple et plus transparent afin d'assurer la protection des enseignants non permanents (voir le bilan du CRT).

Reconnaissance du travail hors disponibilité

Nos démarches pour la rémunération des enseignants qui sont appelés, par le Collège, à travailler en dehors de leur période de disponibilité n'ont pas été vaines. Les coordonnateurs qui ont été appelés par les Ressources humaines à travailler durant le mois d'août, ainsi qu'une fin de semaine en octobre pour permettre à l'Organisation de l'enseignement de respecter l'échéancier prévu, ont été rémunérés en conformité avec les dispositions de la convention collective à cet égard. Certains indices nous montrent cependant que les gains sur ce point sont fragiles, que rien n'est acquis, et qu'il nous faudra encore déployer des efforts pour les consolider.

Critique des projets de politiques institutionnelles

C'est le projet de Politique d'utilisation des technologies de l'information (PUTI) qui nous a le plus interpelés. L'exécutif a procédé à son analyse, puis à une consultation syndicale large à partir de laquelle nous avons rédigé un rapport synthèse consignant les nombreuses critiques formulées par les enseignants. Il en est ressorti que beaucoup de travail reste à faire pour que le projet soit acceptable pour nous. Parmi les questions les plus préoccupantes soulevées, notons : l'autonomie des enseignants en matière de pédagogie, la liberté d'opinion, l'attente légitime de vie privée au travail, le pouvoir de la Direction des technologies de l'information et les sanctions en cas « d'infraction ».

Révision du Règlement sur la Commission des études (R-17)

Le SPECA a participé à la consultation de la CÉ sur l'avenir des Comités permanents. Les enjeux en ont été discutés à l'occasion d'une rencontre avec les coordonnateurs qui a permis d'établir les orientations à soumettre à l'assemblée. En résumé, l'exécutif a convenu de proposer à l'assemblée générale du 15 mai, l'abolition des Comités permanents, le transfert de leurs mandats à d'autres instances et la mise sur pied d'une Assemblée de coordonnateurs informelle et non décisionnelle.

Mise sur les rails du Comité de délégués syndicaux.

La première année d'expérience du nouveau comité en a démontré les avantages, tant pour la diffusion de l'information vers les départements, que pour la mobilisation à diverses activités: accueil des nouveaux, plan d'action pour le respect des ententes, pétitions, diverses causeries, etc. (voir le bilan du Comité de délégués).

Diffusion l'information et création des espaces de discussion

Trois causeries ont été organisées avec succès: une première sur les étudiants ayant des besoins particuliers, une deuxième sur le projet de politique sur l'utilisation des technologies de l'information, puis une dernière sur la réforme de l'assurance-emploi. Elles se sont avérées d'excellentes façons de sonder les enseignants sur leurs préoccupations et de mieux connaître leurs attentes.

Organisation de séances de formation sur la tâche ouvertes à tous

Nous avons organisé une première capsule de formation sur la tâche ayant pour objet la priorité d'engagement, l'atteinte de la permanence et le calcul de Cl. L'intérêt manifesté par les enseignants nous a amenés à offrir la capsule trois fois, le 28 février et le 7 mars. En tout, 84 enseignants provenant de la plupart des départements du Collège ont participé à l'une ou l'autre des sessions de formation. Un classeur Excel comportant trois modèles de calculateurs de Cl a été envoyé aux enseignants.

Poursuite de l'enrichissement du SPECA-Hebdo

Durant l'année 2012-2013, le duo responsable du journal syndical (Étienne Bourdages et Élaine Baribeault) a poursuivi le travail d'actualisation entamé l'année précédente. Dix numéros ont été publiés depuis septembre. Outre les renvois réguliers aux informations provenant de la FNEEQ, la chronique sur la nouvelle convention collective signée Josée Déziel était de retour, tout comme les comptes rendus des assemblées du CCMM signés Nicola Grenon. Nous avons également fait appel à la généreuse collaboration d'autres

enseignants pour des témoignages, des critiques littéraires ou des textes d'opinion, notre intention étant de diminuer le plus possible la quantité de textes puisés à l'extérieur. Nous tenons d'ailleurs à souligner le travail de Sébastien Paquin-Charbonneau, qui a expliqué les règles de procédure en assemblée dans cinq chroniques fort instructives intitulées *Point d'ordre! Monsieur le président*. Nous espérons que ces apports précieux encourageront les enseignants du Collège à investir toujours davantage les pages du SPECA-Heb-do

Lancement d'un nouveau site web

Le nouveau site web du SPECA, «speca.info», a été mis en ligne le 25 octobre 2012. Différents documents utiles pour les enseignants sont facilement accessibles sur notre nouvelle plateforme plus conviviale. On y retrouve notamment des informations sur les différents comités, un agenda syndical, le SPECA-Hebdo, les lettres d'entente locales et des actualités syndicales. Le site web est mis à jour régulièrement. Nos remerciements à Daniel Lévesque, du Département de graphisme, pour son inestimable soutien.

Amélioration de l'accueil des nouveaux

Au début des sessions d'automne et d'hiver, l'exécutif a convié les nouveaux enseignants à des rencontres d'accueil au local du SPECA afin de les sensibiliser à la vie syndicale et leur faire connaître leurs représentants et le rôle qu'ils peuvent jouer. Nous avons complété la trousse CSN-FNEEQ qui est remise aux nouveaux enseignants à cette occasion en y intégrant certains documents en lien avec la vie syndicale locale, par exemple les règlements du SPECA, la liste, les fonctions et les dossiers respectifs des représentants syndicaux ainsi que la liste des délégués syndicaux de chaque département.

Renforcement des liaisons intersyndicales

Une rencontre de l'ensemble des membres des trois exécutifs syndicaux s'est tenue en début d'année scolaire. Elle nous a permis de constater que nous partagions des préoccupations tout particulièrement quant à la détérioration des relations de travail au Collège. Nous avons convenu de l'intérêt de faire des interventions communes afin de dénoncer, entre autres, le manque de compassion du Service des ressources humaines (SRH) dans le traitement de certains dossiers d'absence pour maladie. D'autres rencontres, plus restreintes, entre porteurs de dossiers ont eu lieu sur des questions ponctuelles : interventions au CA sur les compressions et la hausse des droits pour services aux étudiants, PUTI, dépliant du SRH sur les absences pour maladie, etc. Des efforts répétés ont été faits pour maintenir des liens avec l'AGECA sur ces mêmes dossiers. Tout dernièrement, nous avons félicité les nouveaux élus du printemps 2013 et sollicité une rencontre de présentation qui devrait se tenir sous peu.

Application des recommandations de l'assemblée en matière d'appui aux luttes

Lors de l'assemblée générale de juin dernier, trois recommandations concernant nos appuis aux luttes avaient été adoptées. Parmi celles-ci, certaines priorités quant aux organisations à appuyer avaient été adoptées, lesquelles ont orienté nos appuis cette année. Aussi, en plus de veiller à la diffusion de la liste des organisations appuyées, nous avons invité les délégués à s'impliquer dans des organisations dont nous sommes membres. En ce qui concerne les demandes reçues cette année, nous avons constaté que l'impact des coupures du gouvernement Harper a été plusieurs fois évoqué, principalement pour les organisations œuvrant dans le développement international, et que le nombre de syndicats en conflit semble en augmentation.

Actualisation des Règlements du SPECA

L'exécutif a proposé à l'assemblée, qui les a adoptés, des changements quant à la composition du Conseil exécutif. Aussi, afin de mieux rendre compte des grands dossiers à traiter et de mieux soutenir la présidence, notre assemblée a convenu de la pertinence de deux vice-présidences plutôt qu'une, l'une étant affectée aux relations de travail, et l'autre, aux affaires pédagogiques.

L'année particulièrement chargée que nous avons connue ne nous a pas permis cependant d'amorcer le projet annoncé d'une révision de nos Règlements en profondeur. Ils datent de 1976 et leur relecture a permis d'en constater de nombreuses lacunes et la nécessité de faire certaines mises à jour. Un comité de révision des règles devrait idéalement voir le jour au cours de l'année 2013-2014.

Soutien aux membres au quotidien

Comme il se doit, une part extrêmement importante de notre travail a été consacrée à des interventions ponctuelles pour la défense des membres et le respect de la convention collective. Au quotidien, cela s'est traduit par une permanence au local du SPECA, l'arbitrage de litiges, l'ouverture et le suivi de dossiers de griefs, l'accompagnement de plusieurs enseignants lors de convocations pas toujours justifiées par des directeurs, l'assistance technique dans l'élaboration de scénarios de tâche, la visite de plusieurs assemblées départementales sur demande, etc. Pour améliorer la capacité de l'exécutif à remplir ces tâches, quatre de ses membres ont participé à des formations du Regroupement cégep de la FNEEQ sur les sujets suivants : agents de grief, financement des collèges, répartition des allocations et régime de retraite.

Conclusion

À bien des égards, nos efforts cette année ont été consacrés à l'application rigoureuse de notre convention collective. Il nous a fallu, pour y arriver, informer les membres, faire connaître nos droits, les expliquer et négocier pour les faire respecter. Ça n'a pas été une mince tâche puisque sur bien des questions, nous devions rectifier des orientations et modifier des pratiques problématiques bien ancrées, comme ce fut le cas pour le respect de la priorité d'engagement, le calcul de la CI ou le travail hors disponibilité.

Il nous faudra poursuivre le travail entamé en visant toujours le renforcement des liens entre les membres et leurs représentants, avec une attention toute particulière accordée au Comité de délégués qui constitue un atout précieux pour le partage de l'expertise syndicale et le maintien de la vitalité du SPECA.

ÉTATS DES RÉSULTATS DU SPECA

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2011 AU 31 AOÛT 2012

REVENUS

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2011-2012	Budget 2011- 2012 Adopté le 7 juin 2011	Écart
R-1	Cotisations syndicales	606 014,04	585 000,00	21 014,04
R-2	Nouveaux membres + cotisations retraités	945,00	40,00	905,00
R-3	Intérêts gagnés	2 397,02	1 500,00	897,02
Total des	revenus	609 356,06	586 540,00	22 816,06

DÉPENSES

Frais de	e bureau			
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	62 960,59	62 000,00	960,59
B-2	Téléphone, timbres	1 298,08	1 900,00	(601,92)
B-3	Papeterie, articles de bureau	1 802,32	2 500,00	(697,68)
B-4	Journaux, revues, bibliothèque	1 101,01	750,00	351,01
B-5	Publications extérieures	-	500,00	(500,00)
B-6	Entretien de l'équipement	827,10	100,00	727,10
B-7	Imprimerie	2 887,79	2 800,00	87,79
B-8	Journal syndical	-	-	
B-9	Assurances et frais bancaires	3 967,74	1 200,00	2 767,74
B-10	Achat d'équipements	904,46	1 000,00	(95,54)
B-11	Divers	-	100,00	(100,00)
B-12	Location d'équipements	913,41	1 225,00	(316,59)
B-13	Honoraires professionnels	-	700,00	(700,00)
		76 662,50	74,775,00	1 887,50

Comités locaux				
C-1	Conseil syndical	-	-	-
C-2	École et société	-	-	-
C-3	Condition féminine	-	-	-
C-4	Négociation locale	-	-	-
C-5	CLIS	269,14	-	269,14
C-6	Comité Santé-sécurité	-	-	-
C-7	Autres comités	244,25	900,00	(655,75)
		513,19	900,00	(386,61)

DÉPENSES (SUITE)

	Description	Revenus et dépenses réels 2011-2012	Budget 2011- 2012 Adopté le 7 juin 2011	Écart
N-1	Négociation	-	1 000,00	(1 000,00)
N-2	Dépenses de grève	-	-	-
			1 000,00	(1 000,00)
	Participation syndicale			
P-!	Cotisations CSN	243 199,42	236 925,00	6 274,42
P-2	Cotisations CCMM	20 266,85	19 750,00	516,85
P-3	Cotisations FNEEQ	189 379,46	187 000,00	2 379,46
P-4	Congrès, colloques CSN	-	2 000,00	(2 000,00)
P-5	Opérations CSN	-	250,00	(250,00)
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	7 057,26	6 500,00	557,26
P-7	Opérations FNEEQ	4 434,23	500,00	3 934,23
P-8	Appuis aux luttes	11 237,27	7 200,00	4 037,27
P-9	Libérations ad hoc	1 156,41	1 300,00	(143,59)
		476 730,90	461 425,00	15 305,90
	Activités sociales			
S-1	Rencontres de l'exécutif	734,71	600,00	134,71
S-2	Assemblées syndicales	10 434,42	15 500,00	(5 065,58)
S-3	Événements sociaux	1 514,94	600,00	914,94
S-4	Café, bière, etc.	9 838,76	12 500,00	(2 661,24)
S-5	Fête des enfants	2 489,99	3 000,00	(510,01)
S-6	Fête des rentrées et Noël	8 928,08	12 000,00	(3 071,92)
S-7	Fête des travailleurs et travailleuses	-	-	-
S-8	Aménagement du local syndical	-	-	-
S-9	Divers	16,05	-	16,05
S-10	Party d'huîtres	4 300,41	4 200,00	100,41
		38 257,36	48 400,00	(10 142,64)
	Total des dépenses	592 164,15	586 500,00	5 664,15
	Excédent des revenus sur les dépenses	17 191,91	40,00	17 151,91

Comité des relations du travail (CRT)

Josée Déziel

Département de sciences sociales (psychologie)

Louis-Philippe Lépine

Département de gestion

Alain Long

Département de biologie et de biotechnologies

Denise Poirier

Département de philosophie

Hélène Robert

Département de mathématiques

Au terme de cette année «chargée», le Comité des relations du travail (CRT) se sera formellement réuni à 12 reprises, réunions auxquelles il faut ajouter 7 rencontres du Comité technique sur la tâche (CTT) et de nombreux entretiens informels pour faire avancer les divers dossiers relatifs aux relations du travail.

À l'ordre du jour de ces rencontres: des dossiers récurrents sur lesquels le Collège est tenu de nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16). Exceptionnellement, cette année, le CRT a aussi dû traiter plusieurs problématiques liées à la reprise de la session d'hiver 2012 en août et en septembre. Quelques dossiers de négociation liés aux conditions de travail seront aussi abordés dans le cadre de ce bilan.

Demandes de congé

Comme chaque année, le CRT a eu à se prononcer sur de nombreuses demandes de congé: Traitement différé ou anticipé (5-12.00), Programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), Congés sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5 -16.00), Perfectionnement sans salaire (7-3.00) et Congés non prévus à la convention (4-3.14 e).

Il s'agissait de la première année où les départements étaient invités à utiliser le Guide de calcul des congés partiels, élaboré l'an dernier, pour établir la valeur de ces congés quand ils sont demandés au moment de répartir la tâche. Quelques explications ont été requises çà et là, mais, dans l'ensemble, les départements se sont bien approprié le guide et aucun cas litigieux n'a été amené en CRT quant à la valeur d'un congé partiel.

Deux problématiques ont par ailleurs été relevées en cours d'année et nécessiteront un suivi d'ici la fin de l'année et, peut-être, l'an prochain:

- Des congés de perfectionnement ont été octroyés pour protéger l'ancienneté d'enseignants qui désiraient cumuler deux emplois à temps partiel. Mais selon la convention, ce congé est maximalement de 2 ans, ce qui en fait une solution temporaire. De plus, s'il est normal que l'ancienneté d'un enseignant désirant se perfectionner soit protégée, ce n'est certainement pas le rôle premier de ce type de congé. Une réflexion là-dessus est actuellement en cours au CRT;
- Nous avons fait la demande et devrions obtenir sous peu que l'article 5-14.00 soit rigoureusement appliqué et qu'une Cl_L (libération) soit calculée pour les PVRTT. Nous avons en effet constaté qu'une enseignante en congé aurait eu une Cl supérieure à 88 si on l'avait fait cette année.

Nous avons aussi été consultés sur un dépliant d'information destiné au personnel du Collège concernant la gestion des absences en cas de maladie : formulaire, documents à fournir, assurance salaire, etc. Nos commentaires ont été acheminés aux Ressources humaines et nous sommes actuellement en attente d'une nouvelle version du dépliant.

Liste d'ancienneté

La partie patronale a déposé la liste d'ancienneté au CRT du 22 octobre pour affichage du 23 octobre au 19 novembre 2012. La convention prévoit que la liste est publiée le 15 octobre de chaque année, mais cette date a été exceptionnellement reportée au 15 décembre en vertu de la *Lettre d'entente sur la reprise de la session d'hiver 2012* qui modifiait notre convention pour l'année 2012-2013.

La diligence du Collège à cet égard a notamment fait en sorte que nous avons disposé, au mois de novembre, de l'ancienneté au dernier jour de l'année 2011-2012 pour établir la liste des priorités d'engagement en vue de la répartition des charges de l'hiver.

Dossiers liés à la tâche

En vertu de la clause 8-5.14, le Collège a l'obligation de déposer son projet de répartition au CRT. Cette année était particulièrement cruciale pour nous à cet égard, dans la mesure où il s'agissait de la première année de mise en œuvre de la *Lettre d'entente sur la répartition des ressources enseignantes* signée avec le Collège en avril 2012. Ainsi, le CRT et le CTT ont été sollicités tout au long de l'année sur de nombreux aspects du projet de répartition avec, évidemment, deux moments forts: la préparation du projet de l'hiver 2013 et celle du projet 2013-2014.

À cet égard, détaillons brièvement ici les principaux éléments qui ont retenu notre attention au cours de 2012-2013 :

- La reconnaissance du statut de temps complet aux enseignants ayant cumulé une Cl annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de Cl en 2011-2012 (clause 5-1.03 d);
- L'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement aux différents tours du Bureau de placement pour 2012-2013, entre mai et novembre;
- La gestion des allocations octroyées pour les charges à la formation continue;
- Le bilan des ressources 2011-2012, produit par le Collège en novembre;
- Le projet de répartition de la session d'hiver ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 16^e jour de la session d'automne;
- Des formations sur le calcul de CI et la priorité d'engagement des non permanents;
- L'état d'utilisation des ressources 2012-2013 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 16^e jour de la session d'hiver et comprenant, pour la première fois, un bilan de l'utilisation des ressources par discipline, tel que c'est prévu à la convention (clause 8-5.11);
- L'élaboration d'un mode de répartition de l'allocation pour coordination de stages (Pi^{CD}), après enquête et validation auprès des départements;
- L'élaboration d'un nouveau mode de répartition de l'allocation pour encadrement d'un grand nombre d'étudiants (Pi^{PES}) basé sur la tâche réelle d'encadrement à accomplir, telle que mesurée par la CI;
- Le projet de répartition 2013-2014.

Notons que l'élaboration du projet 2013-2014 a été particulièrement laborieuse. Nous avons dû intervenir pour corriger de très nombreuses erreurs de prévision d'inscriptions qui affectaient directement les nombres de groupes ouverts. Sans entrer dans les détails techniques, précisons simplement que, comme le nombre de groupes ouverts détermine le nombre d'heures à enseigner dans une discipline, toute erreur à ce chapitre a un impact direct sur la tâche de l'ensemble des enseignants du Collège. Soulignons que cet épisode difficile a surtout mis en lumière le fait que le Collège n'utilise aucun outil mathématique de prédiction d'inscription qui soit basé, par exemple, sur le nombre de demandes d'admission pour les cours de première année, sur les inscriptions réelles de la session précédente pour les cours de deuxième et de troisième année, ou sur les taux de réussite pour les cours dont on sait, par expérience, qu'ils accueillent une proportion importante d'étudiants «doubleurs». Nous avons formellement demandé en CRT que cette

situation soit corrigée et devrons faire un suivi attentif l'an prochain.

Notons aussi que la préparation du projet de répartition a été l'occasion de constater des problèmes avec le calcul du facteur NES de la CI. Nous avons pris les moyens pour que quelques enseignants à temps partiel lésés en 2102-2013 soient compensés, mais un suivi devra être fait en 2013-2014 puisque le Collège a choisi de laisser à la discrétion des départements le calcul de ce paramètre de la CI pour certains enseignants, ce qui est évidemment inadmissible. Et nouveauté importante : nous avons réussi à obtenir du Collège qu'il implante, directement dans Omnivox, un plafond d'inscriptions dans les groupes des enseignants susceptibles d'avoir à encadrer plus de 160 étudiants.

Finalement, un bilan sur la tâche ne saurait être complet sans signaler que le projet 2013-2014, tel qu'il a été présenté aux départements, a généré 7 mises en disponibilité (MED) dans 3 départements. Il s'agit d'enseignants permanents dont le poste n'a pu être couvert par l'allocation 2013-2014 et qui, par conséquent, sont susceptibles de devoir se soumettre à l'article 5-4.00 de la convention établissant les modalités de la sécurité d'emploi. Au moment d'écrire ces lignes, 4 des 7 enseignants concernés devraient voir leur mise en disponibilité levée et tous sont assurés d'avoir une charge d'enseignement au Collège en 2013-2014. Mais il reste un travail important à faire pour garantir que les enseignants qui seront officiellement mis en disponibilité à la date limite conventionnée du 31 mai prochain seront bien au fait des choix qui s'offriront à eux et le CRT les rencontrera, s'ils le souhaitent, pour bien leur expliquer les différents aspects techniques de cette mesure de protection de l'emploi que constitue la mise en disponibilité. De même, des efforts seront déployés pour éviter, dans la mesure du possible, de mettre purement et simplement à pied les enseignants non permanents, engagés depuis longtemps, qui les suivent en ancienneté.

À cet égard, il nous apparaît important de rappeler que le Collège dépasse son devis pédagogique de 10% depuis 3 ans et qu'avec la baisse démographique annoncée qui commence à paraître dans les demandes d'admission, il faut anticiper que les postes actuels ne pourront pas être maintenus dans toutes les disciplines au cours des prochaines années. D'autres mises en disponibilité sont à prévoir et, même s'il ne s'agit évidemment pas d'une heureuse nouvelle, ce n'est pas, non plus, une catastrophe appréhendée. C'est un simple fait dicté par la démographie et dont nous devons prendre acte collectivement en déployant tous les efforts requis pour que les droits des enseignants touchés soient respectés intégralement.

Ceci dit, en 2012-2013, nous avons réussi, en vertu de notre lettre d'entente locale, à obtenir que 100% des ressources financées au volet 1 de la tâche soient allouées à l'enseignement dans le projet d'avril. Et la situation se répète pour l'an prochain alors que la répartition des ressources a été faite sur la base d'un C de 38,3 à l'automne et de 39,0 à l'hiver. Nous croyons profondément que c'est là le meilleur moyen de nous prémunir contre les effets pervers de la baisse démographique à venir puisque c'est en allouant un maximum de ressources à l'enseignement dès le mois d'avril que nous pourrons générer un maximum de postes et éviter des mises en disponibilité.

Litiges

Peu de litiges ont été portés à l'attention du CRT cette année, hormis ceux qui étaient en lien avec l'application de la *Lettre d'entente nationale sur la reprise de la session Hiver 2012* et dont nous traiterons plus loin.

Mentionnons un litige ayant impliqué les départements qui ont recours à des technologues d'organismes externes pour assumer du travail d'enseignement. Après avoir consenti à ce que ces départements déduisent de leurs ressources les services facturés sur la base du salaire incluant les avantages sociaux, le Collège s'est finalement ravisé et a refusé d'imputer le bilan des ressources sur cette même base. Sans entrer dans les détails, il y a là, de notre point de vue, une situation qui doit être corrigée dans la mesure où la façon de faire du Collège prive des départements de ressources enseignantes en les convertissant en argent dont il peut ensuite disposer à sa guise. En contrepartie du règlement d'un grief, nous avons choisi de concéder sans admission pour cette année, mais il faudra y revenir.

Reprise de la session Hiver 2012

L'année 2012-2013 a compté trois sessions et notre tâche, dans ce contexte très particulier, a été encadrée par une lettre d'entente nationale, négociée durant l'été 2012, qui a modifié notre convention pour la durée de l'année. Cela ne pouvait évidemment pas ne pas avoir de répercussions sur le CRT qui a dû composer avec de nombreuses problématiques uniques qui ne se présenteront sans doute jamais plus. Sans entrer dans tous les détails, mentionnons néanmoins qu'il nous a constamment fallu insister pour que le Collège applique l'entente à la lettre, en particulier lorsque des rumeurs émanant de la Fédération des cégeps ont laissé sous-entendre que le gouvernement ne respecterait pas la totalité de ses engagements. Parmi tout ce que nous avons réussi à obtenir pour les enseignants, citons :

- Le paiement de journées travaillées après le 14 juin 2012 pour des enseignants qui ont dû assumer une reprise en mai et juin suite à une entente entre le Collège et l'AGECA;
- Le paiement du samedi 8 septembre à tous les enseignants incluant ceux qui étaient en support à leur département;
- La reconnaissance de l'ancienneté et de l'expérience à compter du 16 août pour les enseignants engagés à temps partiel à la session Automne 2012, indépendamment de la date d'entrée en vigueur du début de leur disponibilité;
- Le paiement d'une journée de fin de semaine aux coordonnateurs de département qui ont dû remettre leur tâche d'hiver dans des délais records en novembre;
- Le paiement des jours de correction après le 15 janvier 2013 aux enseignants qui étaient en congé à 100 % pendant la session d'hiver.

Au terme de cette année bien spéciale, il convient aussi de souligner que malgré de nombreuses appréhensions en cours de route, le bilan au plan des ressources s'avère positif. En effet, nous ne pouvions prévoir le comportement de nos étudiants et nous avions des raisons de craindre une désaffection importante qui aurait pu avoir un effet désastreux sur les ressources. À la lumière de l'état d'utilisation des ressources produit en avril, il s'avère pourtant que le scénario du pire ne s'est pas concrétisé et, même si nous avons finalement utilisé un peu plus de ressources que prévu par rapport au financement, nous pouvons nous réjouir puisque nous terminons 2012-2013 avec un surplus raisonnable. Ouf!

Dossiers de négociation divers

Que ce soit pour résoudre une problématique ponctuelle ou pour faire suite à un mandat d'assemblée, le CRT a aussi été plus ou moins directement impliqué dans une série de dossiers où nous avons dû négocier ferme avec le Collège pour défendre nos conditions de travail. Voici un bref inventaire des principaux dossiers en question :

- Signature d'une lettre d'entente qui établit de façon permanente les modalités de protection des postes des enseignants du Département de gestion et du Département de génie industriel qui appartenaient au Département de techniques administratives lors de sa scission en 2002;
- Signature d'une lettre d'entente sur le processus d'engagement des enseignants non permanents, modifiée à la lumière des critiques recueillies sur le processus mis de l'avant l'an dernier:
- Signature d'une entente réglant le grief que nous avons logé à l'égard du paiement, à même la masse salariale, de matériel et de services facturés au Collège pour des cours de conduite en Soins préhospitaliers d'urgence et en Techniques policières;
- Obtention d'un arrangement avec le Collège quant au remboursement des frais de déplacement des enseignants qui doivent se déplacer entre divers lieux de travail dans le cadre de leur fonction, en lien avec la modification du règlement R-05 du Collège;
- Négociation des conditions de travail des enseignants œuvrant dans un programme de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC): au moment d'écrire ces lignes, aucune entente n'a encore été conclue, mais l'ancienneté a été reconnue sur les contrats

- passés et nous avons bon espoir de voir reconnue la priorité d'engagement des enseignants non permanents sur les diverses tâches associées à ce type de formation à l'avenir;
- Négociation des conditions de travail des coordonnateurs d'AEC et des coordonnateurs de département responsables de l'embauche à la formation continue, conformément à un mandat d'assemblée reçu en cours d'année.

Pistes pour 2013-2014

- Organiser au moins une formation sur un ou des aspects techniques de la tâche enseignante n'ayant pas fait l'objet d'une formation cette année.
- Exiger du Collège qu'il se dote d'outils quantitatifs de prévision des inscriptions dans les cours en se fondant sur les données des années passées, dans le but de générer une ouverture de groupes optimale lors de l'élaboration du projet de répartition.
- Obtenir du Collège qu'il se dote d'un mode de calcul du paramètre NES de la CI qui soit uniforme et équitable pour tous les enseignants.
- Développer une expertise à l'égard des mécanismes réseau de sécurité d'emploi prévus par la convention et amener le Collège à mettre tout en œuvre pour protéger l'emploi des enseignants non permanents qui y travaillent depuis longtemps.
- Exiger du Collège qu'il revoit la façon d'imputer les contrats d'enseignement facturés par des organismes externes de sorte qu'ils ne grèvent pas indûment les ressources enseignantes.
- Finaliser les négociations amorcées en 2012-2013 : RAC, coordination d'AEC, engagements à la formation continue, etc.

Commission des études

Éric Athlan

Département de biologie et de biotechnologies

Daniel Cholette

Département de cinéma et d'histoire de l'art (cinéma)

Jean-François Dorval

Département d'infographie en préimpression

Marie-José Dutil

Département de mathématiques

Stéphane Gill

Département d'informatique

Jean Karam

Département de sciences sociales (politique)

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

David Schwinghamer

Département de langues (anglais)

Toutes provenances

René Durand

Secteur technique

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Philippe Hébert

Secteur technique

Département de graphisme

Jean-François Millette

Secteur préuniversitaire

Département d'histoire et de géographie

Denise Poirier

Formation générale

Département de philosophie

La Commission des études se sera réunie à quinze (15) reprises au cours de l'année 2012–2013. Deux rencontres au mois de septembre ont d'abord permis de conclure la session d'hiver 2012 avant que ne débute l'année scolaire 2012–2013.

Outre les activités concernant les dossiers statutaires et récurrents de la CÉ (calendriers scolaires, programmes d'étude, grilles de cours, etc.), douze (12) comités de travail ont été formés en début d'année, parmi lesquels un (1) seul a été inactif. Le grand nombre de comités a parfois rendu leur exercice plus difficile, notamment en raison de la difficulté de trouver des moments pour se rencontrer, nous imposant parfois de sortir des contraintes horaires réservées au travail de la CÉ. Nous déplorons aussi l'absence de deux membres de la CÉ, ce qui a eu pour conséquence de ralentir quelque peu le rythme de travail de certains comités ainsi que de soulever la question de la procédure en cas de vacance à la CÉ en cours d'année.

Ce bilan ne se veut pas un bilan exhaustif du travail réalisé en CÉ, ni du travail des comités, mais plutôt une présentation des principaux travaux accomplis et enjeux rencontrés.

Règlements de litiges

Deux litiges concernant l'élaboration et l'actualisation de programmes qui ont évolué en parallèle ont permis de clarifier quelques éléments de ce processus. D'abord, pour une première fois, conformément à la *Politique de gestion des programmes* (art. 3.07.8), la CÉ a décidé de s'en remettre à la Direction des études plutôt que de mettre en place un comité d'arbitrage pour régler ces deux litiges. Ce fut l'occasion de clarifier l'interprétation de l'article 4.02.3.1 de la PGP qui mentionne l'objectif de maintenir *une présence globale proportionnelle* des disciplines contributives lors des révisions de programmes. Un historique des litiges rencontrés à la CÉ a démontré qu'il ne s'agissait pas de maintenir un statu quo, mais d'un principe permettant une certaine variation tenant compte des compétences en jeu.

Balises pour l'adoption de recommandations en CÉ

Le Directeur des études a présenté une proposition visant à baliser et à officialiser les règles d'adoption de recommandations à la CÉ. Outre l'adoption d'une règle formelle, l'objectif était de demander l'adoption séance tenante des recommandations concernant des dossiers ayant cheminé par certaines instances avant de se rendre à la CÉ. Les membres de la CÉ ont cependant décidé de ne pas adopter cette règle et de plutôt réitérer l'importance de conserver la possibilité d'adopter les recommandations en deux séances, une première pour présenter la proposition et une seconde pour en débattre. Malgré ce principe, il demeure néanmoins toujours possible de procéder en une seule séance si les membres le souhaitent.

Politique d'utilisation des technologies de l'information (PUTI)

C'est en raison des articles à caractère pédagogique que la PUTI a été un sujet abordé en CÉ cette année. Après une présentation de ces articles, les membres de la CÉ en ont discuté lors d'une séance ultérieure. Le faible nombre d'articles concernant directement la pédagogie, le respect des expertises disciplinaires des enseignants et des départements ainsi que l'approche orientée sur le contrôle et l'application de sanctions comptent parmi les principaux éléments relevés par les enseignants. Il a ensuite été convenu que la CÉ n'allait pas formuler de recommandation et allait plutôt attendre la nouvelle version des articles discutés.

Renouvellement du mandat du DÉ

Le mandat du Directeur des études arrivant à terme en septembre 2013 et le CA souhaitant se prononcer sur cette question à la séance du 20 juin, le comité d'évaluation formé à l'occasion par des membres du Conseil d'administration a demandé à la CÉ, tel que prescrit dans le *Règlement relatif à la nomination et au renouvellement du mandat Directeur général et du Directeur des études* (R-02), de porter un avis sur ce renouvellement de mandat. Les enseignants de la CÉ ont décidé de maintenir la tradition locale de s'abstenir et de ne pas se prononcer sur la nomination du DÉ.

Comité de l'organisation des journées pédagogiques

À deux reprises au cours de l'année, la Direction des études a décidé unilatéralement de déterminer les thèmes de la journée pédagogique, ce qui nous a amenés à réfléchir au mandat et au rôle de ce comité. Cela est arrivé une première fois à la session d'automne et une deuxième fois au moment de l'organisation de la journée pédagogique de la session d'automne prochain. Dans les deux cas, les thèmes étaient en lien avec la réflexion entourant la rédaction Plan stratégique 2013–2018. Il nous semble donc que cela devrait être discuté l'an prochain.

Comité de projets d'activités de programmes

Pour une deuxième année, ce comité de la CÉ a été responsable d'évaluer les demandes d'activités de programmes pour en recommander un certain nombre au CRT afin de répartir le maximum de 5 ETC qui y sont alloués comme le stipule la Lettre d'entente sur la répartition des ressources.

En plus des rencontres pour l'analyse de projets d'activités de programmes, le comité s'est rencontré à trois reprises dans le but de revoir le formulaire de demande pour que les demandes puissent être plus complètes et détaillées (questions, bilans, échéanciers, etc.) et la procédure plus équitable et transparente (critères). La composition du comité a aussi été discutée afin de s'assurer d'y maintenir la majorité enseignante. Cette majorité a été préservée cette année en raison d'un congé à la direction, mais la composition du comité demeure à confirmer.

Comité de projets d'aide à la réussite

En plus de procéder à l'analyse des bilans et des projets départementaux conduisant à des recommandations en CÉ, le comité a participé à la réflexion entourant la rédaction du *Plan de réussite 2013–2018* en analysant des plans de réussite présents dans le réseau collégial, en échangeant sur les profils des étudiants bénéficiant des mesures d'aide et en discutant du bilan du *Plan de réussite 2008–2013*. Parallèlement, une réflexion a été faite sur les modalités de présentation de la recommandation du comité afin que les membres de la CÉ soient mieux informés au moment de ce vote. Le comité souhaite aussi que la procédure conduisant au choix de projets d'aide soit plus transparente, notamment en permettant de prendre en compte les montants correspondant à chacun des projets soumis dès le moment des délibérations.

Comité sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Ce comité avait comme mandat de mener une réflexion sur le développement de la RAC au Collège et de discuter des enjeux pédagogiques qui y sont liés pour éventuellement faire des recommandations à la CÉ. Si une seule rencontre a eu lieu au cours de la session d'automne, le comité s'est réuni plus fréquemment

après que l'assemblée générale du SPECA ait adopté une recommandation concernant la RAC au Collège au tout début de la session d'hiver. Comme le Collège souhaite l'adoption d'une politique institutionnelle de la RAC, les discussions ont alors porté sur les principes et éléments qui devraient y figurer, notamment les étapes du processus d'élaboration d'un programme offert en RAC et la souveraineté des départements en matière de décisions pédagogiques. Les enjeux relatifs à l'application de la PIÉA tels que la révision de notes et les reprises d'évaluation ont été aussi été abordés. Ces travaux se poursuivront l'an prochain.

Comité de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)

Le mandat de ce comité était de recommander des améliorations à cette politique en tenant compte des articles qui avaient été difficiles à interpréter lors de la rédaction des RDÉA et des recommandations de la Commission d'évaluation. En cours d'année, le comité a aussi appris que la Régie des études avait apporté des amendements à la politique. Le comité a été en mesure d'amorcer une réflexion et un suivi de ces modifications en vue de préparer une nouvelle version qui sera discutée en CÉ. Bien que le travail puisse avancer d'ici la fin de l'année, il est vraisemblable que le travail se poursuive l'an prochain. Parmi les principaux articles concernés, figurent la présence en classe, la pondération et l'envergure de l'évaluation finale, la problématique des seuils multiples, la composition du comité de révision de note et la correction du français.

Comité de la Politique du plan de cours détaillé

Ce comité qui avait été inactif l'an dernier a repris le travail de mettre à jour la *Politique du plan de cours détaillé*. Il a été convenu de procéder à une révision et à une mise à jour de la politique plutôt qu'à une révision des pratiques au Collège (implantation de plan-cadre, nouveau processus d'approbation, etc.). Dans le cadre de cette révision, le comité mènera une réflexion sur l'utilisation de plans de cours numériques.

Comité de la Politique de gestion des programmes

Cette politique ayant été révisée en décembre 2010, il s'agissait d'accorder une attention particulière à sa mise en œuvre ainsi qu'à certaines questions spécifiques. En raison d'un congé du côté de la direction, les travaux de ce comité ont été suspendus. Les travaux devraient donc être repris l'an prochain.

Bien qu'une seule rencontre ait eu lieu, il nous apparaît important de souligner que nous avons constaté lors de celle-ci que les enseignants et la direction n'avaient pas les mêmes attentes quant aux travaux de ce comité. Les enseignants, conformément au plan de travail de la CÉ, estimaient que la priorité devait être accordée à l'évaluation de programme, tant institutionnelle que pour les programmes recevant un agrément d'un organisme externe (AMC). Les questionnaires destinés aux étudiants dans les évaluations de programme devaient y recevoir une attention particulière. Le SPDP souhaitait, lui, étudier la possibilité de faire une transition vers une politique d'évaluation continue des programmes, à l'instar d'autres grands cégeps de la région métropolitaine. Le travail sera à suivre l'an prochain.

Comité des cours complémentaires

La dernière fois que la CÉ s'était penchée sur le dossier des cours complémentaires était au moment de la réforme Robillard en 1993 alors que l'on passait de quatre (4) à deux (2) cours complémentaires dans la formation générale. Le travail, qui débordait du seul cadre de la CÉ, avait duré quelques années. Cette année, le mandat du comité était de réfléchir aux orientations pédagogiques de la formation complémentaire, sur l'offre de cours complémentaires faite aux étudiants ainsi que sur l'intégration d'un sixième domaine (problématiques contemporaines) afin de présenter des recommandations à la CÉ. Après avoir dressé un portrait de la situation, un questionnaire visant à recueillir des informations sur l'offre de cours (satisfaction, critères, etc.) a été élaboré.

Si le travail de comité se poursuivait l'an prochain, cette question pourrait bien sortir du cadre de la CÉ. Celle-ci n'ayant pas été discutée depuis plusieurs années, il apparaît opportun de saisir l'occasion d'en discuter plus en profondeur. Une consultation auprès des enseignants pourrait bien avoir lieu l'an prochain.

Comité de révision du Règlement relatif à la Commission des études (R-17)

Ce comité avait comme mandat de poursuivre la révision du R-17 en réfléchissant sur les mandats attribués aux comités permanents (CP). Le comité a d'abord fait un état des lieux, comparé nos pratiques avec celles d'autres cégeps du réseau, élaboré un questionnaire et préparé deux consultations sur l'avenir des CP auprès des RCD (et de toute personne intéressée), lesquelles ont eu lieu le 19 février (lors d'une CÉ élargie) et le 7 mai. Il est ressorti de cette première consultation que les mandats des CP peuvent être dévolus à d'autres instances (DAÉ, assemblées départementales, comités de programme) et les CP remplacés par une nouvelle assemblée des coordonnateurs.

Comité des applications pédagogiques des technologies de l'information et des communications (CAPTIC)

Ce comité s'est principalement occupé des dossiers qui lui sont récurrents tels que le dossier des ordinateurs pour les enseignants, le centre des ressources pédagogiques, les immobilisations informatiques reliées à la pédagogie, etc. Quelques dossiers ponctuels ont cependant aussi été discutés à ce comité tels que la question des logiciels libres et le projet portable ou tablette pour les étudiants.

Comité sur l'internationalisation des études

Le travail sur l'internationalisation de la formation a commencé l'an dernier alors qu'un comité de travail était formé pour une première fois. Cette année, le comité a participé à la rédaction de la politique avec l'appui d'un rédacteur externe, Pierre Brodeur, un ancien secrétaire général du Collège. Après avoir présenté un projet de politique en CÉ, le Collège a procédé à une consultation le 9 avril ainsi qu'à une consultation en ligne de quelques semaines. Le principal élément débattu en CÉ concerne l'adoption de cette politique en l'absence du *Guide de gestion des projets internationaux* mentionné à quelques reprises dans la politique, ce à quoi les enseignants à la CÉ s'opposent. Les discussions sur cette politique reprendront à la session d'automne.

Conclusion

En plus des comités qui seront reconduits de sorte à poursuivre leur travail (RAC, Cours complémentaires, PIÉA, etc.) et des quelques enjeux identifiés dans ce bilan (composition du comité d'activités de programme, etc.), les enseignants à la CÉ ont identifié quelques dossiers et enjeux qui retiendront leur attention l'an prochain :

- Discussions concernant les articles à caractère pédagogique de la PUTI;
- Relance des travaux du comité sur les étudiants ayant des besoins particuliers;
- Début des travaux sur le passage du programme Accueil et intégration à Tremplin DEC;
- Le suivi des projets qui touchent nos programmes d'études dans le cadre du plan ministériel d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques (dont le suivi du dossier du programme d'impression).

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Pascale Caquez

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Alain Forget

Département de langues modernes

Matthieu Devito

Département de biologie et de biotechnologies

Marlène Fréchette

Département de médecine nucléaire

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales

Colette Sigouin

Département d'infographie en préimpression

Pour l'année scolaire 2012-2013, le Comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 98 340,45 \$ (195 \$ par enseignant à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective) auquel s'ajoute le solde des années antérieures (58 385,55 \$ au 30 juin 2012).

Les 280 demandes traitées dans les six premières réunions de l'année (une septième aura lieu le 24 mai 2013) ont totalisé des engagements de l'ordre de 69 659,73 \$.

Au cours de l'année, le Comité a continué de travailler sur la révision de la politique. Il a terminé ses travaux au courant du mois de mars. Il y a eu une consultation par sondage auprès des enseignants et la nouvelle politique a été adoptée en assemblée générale le 21 mars 2013.

Pour l'année à venir, il faudra se pencher sur l'impact des changements apportés au Règlement relatif aux frais de déplacement, de représentation et de réception (R-05), particulièrement en ce qui a trait aux frais de déplacement.

Les changements se situent principalement au niveau :

- 1) Des catégories, de leurs définitions, des inclusions, des exclusions, etc.;
- 2) Des remboursements pour les repas et de l'indemnité forfaitaire, qui ont été augmentés afin d'être ajustés aux montants prévus dans le R-05;
- 3) Des remboursements pour le kilométrage pour être toujours conforme au R-05;
- 4) De la structure du texte, par l'élimination de redondances et des changements dans l'ordre de présentation des renseignements.

Ancienne	Nouvelles
B : COURS CRÉDITÉS OU STAGES	Cours ou stages crédités
BD : dans la discipline ou connexes	BD : dans la discipline d'enseignement
BP : en pédagogie	BE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante
BA: autres disciplines	BA : dans une autre discipline relative à celle enseignée
C : Colloques, congrès, conférences	C : Colloques, congrès, conférences
D : FORMATION NON CRÉDITÉE	Cours ou stages non crédités
DD : cours dans la discipline ou connexes	DD : dans la discipline d'enseignement
DP : cours en pédagogie	DE : en éducation ou relatifs à la tâche enseignante
DS : stages	DA :cours dans une autre discipline relative à celle enseignée
DA: autres	

ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS 2002-2013

Tableau synthèse traduisant l'évolution des budgets annuels disponible., sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

Le tableau synthèse ci-dessous traduit l'évolution des budgets annuels disponibles.

Année	Total disponible	Solde	Date de production
2002-2003	107 606,36 \$	Au 30 juin 2002 : 40 207 \$	14 février 2003
2003-2004	124 497 \$	Au 30 juin 2003 : 54 110,02 \$	11 mai 2004
2004-2005	127 040 \$	Au 30 juin 2004 : 56 653,04 \$	17 mai 2005
2005-2006	129 583 \$	Au 30 juin 2005 : 56 698,73 \$	8 mai 2006
2006-2007	137 664,68 \$	Au 30 juin 2006 : 86 166,67 \$	1er mai 2007
2007-2008	191 527,94 \$	Au 30 juin 2007 : 104 727,59 \$	6 mai 2008
2008-2009	216 537,80 \$	Au 30 juin 2008 : 126 674 \$	4 mai 2009
2009-2010	220 576 \$	Au 30 juin 2009 : 137 846 \$	2 mai 2010
2010-2011	183 525,52 \$ \$	Au 30 juin 2010 : 90 112,72 \$	30 mai 2011
2011-2012	172 894,55 \$	Au 30 juin 2011 : 73 216,47 \$	20 avril 2012
2012-2013	156 726,00 \$	Au 30 juin 2012 : 58 385,55 \$	7 mai 2013

Ventilation des dépenses par catégorie

	2011-2012 Réel		2012-2013*	
Catégories	Montant dépensé	% du budget	Montant dépensé	Nb de demandes
BD	9 953,09 \$	10 %	9 183,46 \$	19
ВР	28 173,93 \$	29 %	19 587,26 \$	90
ВА	7 005,04 \$	07 %	8 764,38 \$	18
С	39 449,91 \$	41 %	à venir	109
D	11 735,02 \$	12 %	à venir	44
TOTAL	96 316,96 \$	100 %		280

^{*} Notez que la colonne 2012-2013 indique les sommes accordées en date du 8 mai 2013.

Comité de délégués syndicaux

Élaine Baribeault

Département de graphisme (Conseil exécutif)

Pierre Bayard

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Sylvain Beausoleil

Département de biologie-biotechnologies

Étienne Bourdages

Département de français et de lettres (Conseil exécutif)

Manon Brière

Département d'archives médicales

Alain Cadotte

Département d'histoire et de géographie

Isabelle Champagne

Département d'électrophysiologie médicale

Michèle Clermont

Département d'éducation physique (Conseil exécutif)

Mathieu Dallaire

Département de médecine nucléaire

Ariane Dumont

Département de physique

Josée Déziel

Département de sciences sociales (psychologie)

(Conseil exécutif)

Sharadiah Dorphelus

Département de sciences sociales (sociologie)

Thomas Dussert

Département de philosophie

Annie Ferland

Département de philosophie

Alain Forget

Département de langues (allemand)

Mohamed Ghalouci

Département des technologies du génie électrique

Nicola Grenon

Département d'informatique

Barbara Hervieux

Département de cinéma et d'histoire de l'art

(histoire de l'art)

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales (Conseil exécutif)

Philippe Labarre

Département de français et de lettres

Manon Lalonde

Département de radiodiagnostic

France Lefebvre

Département des techniques auxiliaires de la justice

Michael Blaise Lennane

Département de langues (anglais)

Daniel Lévesque

Département de graphisme

Dominique Lussier

Département d'infographie en préimpression

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

Jean-François Millette

Département d'histoire et de géographie (Conseil exécutif)

Jean Miron

Département de gestion

Mélanie Morin

Département de cinéma et d'histoire de l'art (cinéma)

Ugo Nugent

Département de mathématiques (Conseil exécutif)

Denise Poirier

Département de philosophie (Conseil exécutif)

Benoît Pothier

Département d'impression

Raphaël Rebelo

Département de mathématiques

Philippe Robidoux

Département d'éducation physique

Jean-Guy Slevan

Département de génie civil, géomatique et dessin industriel

Serge Brouillette

Département de chimie

Après avoir travaillé à en définir ses Statuts et règlements en 2011-2012, ce Comité en était cette année à sa première véritable année d'exercice. Malgré le calendrier compressé et déjà assez chargé, il s'est néanmoins réuni à trois reprises pendant l'année (une fois à l'automne et deux fois à l'hiver).

Nous avons cherché à mettre en pratique les fonctions dévolues aux délégués et aux comités et à favoriser une plus grande diffusion et compréhension des enjeux syndicaux. Pour ce faire, nous avons présenté le plan de travail de l'exécutif, expliqué quelques dossiers qui ont requis l'attention de l'exécutif, présenté des enjeux liés à la tâche, etc. Les délégués ont aussi été sollicités pour soutenir l'exécutif, notamment en participant au comité de pilotage sur le Plan stratégique, en suivant certains organismes dont le SPECA est membre ou en participant à l'accueil syndical des nouveaux. L'opposition à la réforme de l'assurance-emploi et la question du respect des lettres d'entente sont deux enjeux pour lesquels les délégués ont appuyé l'exécutif en diffusant l'information et en mobilisant les enseignants de leur département.

Un bilan de cette première année d'exercice devrait être fait d'ici la fin de la session d'hiver.

Comité école et société

Étienne Bourdages

Directeur et responsable du Comité Département de français et de lettres

En raison de divers contretemps et des conditions exceptionnelles dans lesquelles s'est déroulé l'automne 2012, la visite de Micheline Thibodeau, vice-présidente de la FNEEQ, a due être reportée au début de l'hiver 2013. En fait, ce n'est pas elle qui est venue rencontrer les enseignants du SPECA le 21 février dernier, mais Nicole Lefebvre, conseillère à la FNEEQ et très bien placée pour nous entretenir des étudiants ayant des besoins particuliers puisqu'elle œuvre sur ce dossier depuis 2009. Une vingtaine d'enseignants ont assisté à sa présentation qui s'est poursuivie sur des échanges. Pour annoncer cette rencontre, le thème des «effectifs émergents» avait d'ailleurs fait l'objet d'un numéro du SPECA-Hebdo (Volume 33, n° 6). On peut également lire un compte rendu des informations présentées par Nicole Lefebvre dans un autre numéro du SPECA-Hebdo (Volume 33, n° 8). Rappelons que l'intention du Comité école et société n'est pas tant d'en arriver à formuler des recommandations qui seraient amenées en assemblée, mais surtout d'inviter les membres à discuter et à réfléchir sur des enjeux de société qui les préoccupent et touchent, entre autres, leurs conditions de travail.

Le temps étant venu de choisir le thème qui animera les prochaines rencontres du Comité école et société, nous proposons celui de la place des femmes dans notre organisation syndicale, faisant ainsi écho au contenu d'une brochure publiée par la FNEEQ et intitulée *Le syndicalisme au féminin*. Et, afin d'ouvrir les échanges au plus grand nombre, nous pensons judicieux d'y adjoindre la conciliation travail-famille, problématique qui concerne les hommes autant que les femmes, les parents comme ceux qui n'ont pas d'enfant. Ce thème avait été retenu l'an dernier parmi ceux qui pouvaient être abordés par le Comité. C'est une suggestion dont nous pourrons évidemment débattre lors de la prochaine rencontre. Toutefois, au moment de rédiger ce bilan, la date à laquelle se tiendra celle-ci n'a pas encore été fixée.

Comité santé et sécurité au travail

Chantal Asselin

Département de médecine nucléaire

Michèle Clermont

Département d'éducation physique

Alain Long (substitut)

Département de biologie et de biotechnologies

Julie Milette

Département d'électrophysiologie médicale

Au cours de l'année 2012-2013, le Comité a travaillé principalement sur les dossiers suivants :

Sécurisation des machines dangereuses

L'inventaire des machines dangereuses a été réalisé et le rapport d'inspection incluant les recommandations a été déposé par la firme externe mandatée. Plusieurs corrections ont déjà été effectuées et d'autres le seront avant même l'échéance prévue du 1^{er} juin 2013.

Programme prévention jeunesse : intégration des compétences en SST dans les programmes

Quatre (4) enseignants ont accepté de se joindre à la responsable pour former le comité de travail qui rencontre les départements. Ces derniers doivent fournir un inventaire des différents risques auxquels les étudiants peuvent être confrontés dans les cours de leur programme de formation et déterminer les activités d'apprentissage en santé et sécurité dans le but d'éliminer ces risques.

Ergonomie

La firme externe, mandatée pour poser un diagnostic organisationnel concernant l'ergonomie a complété ses rencontres avec la majorité des départements et services du Collège. Le rapport a été transmis au bureau de santé et sécurité qui en fera une synthèse en vue de rencontrer les départements.

Simdut (produits contrôlés et matières dangereuses)

Le processus d'inspection des laboratoires et des services qui utilisent les produits contrôlés a démarré. Une fiche d'inspection a été mise au point et déjà plusieurs départements et services ont été inspectés par la consultante. Un protocole de gestion des déversements a été rédigé et des formations auront lieu en fin de session.

Oualité de l'air

Des tests ont été effectués par une firme externe, dans une chambre humide (test de moisissures) et aux laboratoires de béton et d'agrégat (poussière de silice) du Département de génie civil. Deux (2) rapports ont été déposés. Bien que ces rapports révèlent que tout est conforme aux normes pour une exposition de quelques heures par semaine, un risque existe pour les deux (2) techniciens qui sont exposés aux poussières jusqu'à 40 heures par semaine.

Une autre firme a donc été engagée afin de présenter les correctifs à apporter. Les travaux se feront au cours de l'été 2013.

Procédure de sécurité – Contact avec des liquides biologiques

Un protocole postexposition accidentelle aux liquides biologiques (piqûre d'aiguille) est en préparation.

Vaccination

Une directive pour les étudiants et les enseignants en milieu de stage concernant la vaccination est en préparation.

Comité d'action et de concertation en environnement

Michèle Clermont

Département d'éducation physique

Claude Lebeuf

Département d'infographie en préimpression

Alice Marcotte (retraitée)

Département de biologie et de biotechnologies

Melvin Shantz

Département de langues (anglais)

Le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Collège Ahuntsic regroupe des étudiants, des enseignants, des membres du personnel de soutien, des professionnels et des représentants de la direction et assure la mise en œuvre de la Politique relative à la protection de l'environnement du Collège Ahuntsic.

Voici quelques-unes des réalisations du CACE

Durant l'année 2012-2013, les membres du CACE ont poursuivi leurs efforts en vue d'assurer l'écodéveloppement du Collège Ahuntsic, et ce, notamment, en visant le maintien du niveau EXCELLENCE de la Certification Cégep Vert du Québec. À cet effet, voici quelques réalisations :

3º édition de la semaine Mon cégep à vélo (du 17 au 22 septembre 2012)

En raison du contexte particulier de la session d'automne, l'activité a été plus difficile à coordonner avec les 14 cégeps participants de la grande région métropolitaine, mais dans l'ensemble, le bilan est positif. Au Collège, près d'une cinquantaine d'étudiants et de membres du personnel ont participé à chacune des activités organisées tout au long de la semaine. Soulignons que la semaine a obtenu une visibilité accrue par rapport à 2011 grâce à la page Facebook/moncégep à vélo et que près de 3000\$ en prix ont été remis.

Pour 2013-2014, le CACE poursuivra ses démarches en vue d'assurer la 4e édition de la semaine Mon cégep à vélo du 16 au 21 septembre prochain. De plus, sachez que le Collège travaille à acquérir de nouveaux supports à vélo, et ce, pour l'année 2013-2014!

Lancement de la campagne J'ai SOIF de mes droits, notre EAU n'est pas à vendre! (du 16 au 20 octobre 2012)

Le 1er juillet 2012, le Collège Ahuntsic est devenu le premier cégep francophone du Grand Montréal à interdire la vente de bouteilles d'eau sur son campus et devient, par le fait même, un exemple institutionnel au Canada. En interdisant la vente d'eau embouteillée, le Collège Ahuntsic vise à protéger cette importante ressource naturelle tout en valorisant la qualité du réseau public de distribution d'eau potable. Le Collège Ahuntsic a donc adapté près d'une trentaine de fontaines sur les étages afin de faciliter le remplissage des contenants réutilisables. Quant à l'AGÉCA, elle en a profité pour distribuer à la communauté 1000 gourdes réutilisables, tandis que le CACE a produit un bulletin spécial de la *Ligne verte - Sur la route bleue*, pour souligner la rentrée d'automne en couleur!

Zone verte (en cours de réalisation)

Grâce au soutien du Fonds de développement 2012-2013 du Collège Ahuntsic, le CACE travaille à aménager un espace dédié à l'environnement sur la mezzanine de la piscine. Ce lieu de rassemblement servira plus particulièrement à conscientiser la communauté sur les différents enjeux planétaires et sur son engagement à préserver les ressources indispensables à l'évolution et à la survie de toute société. Son lancement est prévu pour le début de la session d'automne 2013.

Deux ruches sur le toit vert du Collège

En collaboration avec l'organisme Miel Montréal, une initiative citoyenne, et le soutien financier de l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), le CACE procédera à l'installation de deux ruches sur le toit vert (d'ici le mois de mai) comme projet pilote afin de développer un projet d'apiculture urbaine. L'abeille est un insecte emblématique de la biodiversité et son rôle dans la pollinisation des plantes à fleurs est essentiel pour la biodiversité et l'agriculture. Ce projet correspond parfaitement aux valeurs du projet éducatif du Collège en plus d'être innovant et stimulant pour la communauté. L'apiculture urbaine n'a rien de nouveau et plusieurs projets sont implantés dans de nombreuses villes du monde depuis des dizaines d'années.

La récupération au Collège Ahuntsic pour l'année 2011-2012 en chiffres

Comme les résultats de l'année en cours ne seront disponibles qu'à la fin juin, voici le portrait de la situation des matières résiduelles du Collège Ahuntsic pour l'année 2011-2012 :

- 617 bacs (220 m³) de plastique, verre et métal, ont été récupérés, soit une légère diminution de 6,4%;
- 1733 bacs (623 m³) de papier et 307 caissons de carton, pour l'équivalent de 63,5 T de fibres, ont été recyclés, soit une diminution de 7 %;
- Diminution de 6,4 % de notre quantité produite de déchets, soit une production totale de 193,3 T;
- De 11 h à 14 h, le remboursement de la consigne aura permis de sensibiliser 13 317 usagers de la cafétéria en vue de réduire à la source la production de matières résiduelles tout en favorisant l'usage de vaisselle réutilisable;
- 871 bacs (314 m³) de matières résiduelles recyclables ont été récupérés à la résidence, soit 51,9% de l'ensemble des matières résiduelles générées;
- Plus de 1000 kg de matières putrescibles ont été valorisés directement sur notre site dédié au compostage.

Soulignons qu'au cours de la session hiver 2012, les cours ont été suspendus en raison de la grève étudiante.

Comité-conseil de la recherche

Marc Leblanc

Représentant pour la formation technique Département des techniques auxiliaires de la justice

Dominic Desroches

Représentant pour la formation générale Département de philosophie

Julie Gauthier

Représentante pour la formation préuniversitaire Département de sciences sociales (anthropologie)

Le Comité-conseil de la recherche a tenu près de 10 réunions cette année. Le Comité a reçu et analysé plusieurs demandes internes, surtout d'enseignants, concernant diverses activités de recherche. Les commentaires formulés par la CCR à l'endroit des demandes visent à orienter et conseiller le chercheur dans sa démarche de recherche.

Le Comité a aussi abondamment travaillé sur la révision de l'actuelle *Politique institutionnelle sur la recherche* (PO-22). Cette révision comprend notamment les tâches suivantes : faire des suggestions et des correctifs, apporter des précisions au document de travail, recenser et lire les politiques adoptées par d'autres collèges de même que l'énoncé de politique des trois conseils, enfin, soulever des questionnements sur différents aspects de la Politique (ex. recherche, éthique, propriété intellectuelle).

Comité Santé Mieux-être

Geoffroy Bessette-Collette Philippe Robidoux

Département d'éducation physique

Depuis 2011, l'équipe santé, composée d'employés provenant de toutes les catégories de personnel, s'affaire à identifier des activités et des mesures qui pourraient contribuer à atteindre les objectifs du Collège en matière de santé et mieux-être.

Dans le but d'atteindre ces objectifs, l'équipe a organisé plusieurs activités au cours de la présente année :

- 1. Organisation de nouvelles activités sportives prises en charge par les employés du Collège ainsi qu'un club de marche;
- 2. Présentation de conférences sur les différents aspects de la santé;
- 3. Proposition de regrouper les pauses des employés afin de favoriser la pratique d'activités physiques;
- 4. Présence sur le comité qui devait choisir le nouvel opérateur de la cafétéria;
- 5. Rencontres pour améliorer la reconnaissance des employés au travail.

Il est possible de suivre les activités organisées par le Comité dans le Bulletin Express.

Comité de veille interculturelle

Catherine Allen

Département de sciences sociales (anthropologie)

Julie Gauthier

Département de sciences sociales (anthropologie)

Isabel Rodrigues

Département d'histoire et de géographie

Le Comité de veille interculturelle s'est réuni à six reprises en 2012-2013. Des midis-conférences ont été organisés, notamment, sur la laïcité et sur l'ethnopsychiatrie. Un séjour d'une journée dans la communauté abénaquise d'Odanak a aussi été organisé conjointement avec les élèves d'Ahuntsic en couleur et Ahuntsic sans frontière.

Le Comité a invité Anne Le Blanc, directrice adjointe du Service de soutien à l'apprentissage, à le rencontrer. Les échanges ont porté sur les services disponibles, sur leur accessibilité et sur leurs liens avec les besoins particuliers de certains élèves issus de communautés ethnoculturelles, notamment en ce qui a trait à la maîtrise du français.

La secrétaire générale du Collège, Anne Milot, a aussi échangé avec le Comité sur les questions d'accommodement, de liberté professionnelle dans certains cours au contenu pouvant irriter certains étudiants (ex. théories de l'évolution vs créationnisme) et d'intervention de parents d'étudiants majeurs dans leur cheminement scolaire.

Collectif Échec à la guerre

Raymond Legault

Département d'informatique

Le Collectif Échec à la guerre est une coalition d'organismes québécois qui s'opposent à la militarisation croissante de la politique étrangère canadienne en partenariat de plus en plus étroit avec les États-Unis. La coalition rassemble des groupes syndicaux, religieux, étudiants et politiques, de même que des groupes de femmes, de développement international, de paix. Le SPECA en est membre.

Au cours de l'année 2012-2013, le Collectif a mené sa deuxième campagne annuelle du coquelicot blanc, à la mémoire de toutes les victimes — très majoritairement civiles — de guerres et pour rompre avec la promotion du militarisme entourant les commémorations officielles du jour du Souvenir. Les résultats de cette campagne ont été semblables à ceux de l'an dernier (environ 9 000 coquelicots et cartes explicatives distribués), mais, cette fois-ci, elle a été ignorée par les médias.

Le Collectif a également publié un nouveau fascicule intitulé *La responsabilité de protéger*: *de quoi s'agit-il vraiment?*, faisant une analyse critique de ce nouveau concept. Il a aussi organisé deux conférences publiques: la première, en octobre, sur la responsabilité de protéger et le cas de la Syrie (avec M. Rachad Antonius) et la seconde, en avril, sur la situation au Mali (avec M. Aziz Salmone Fall).

Par voie de communiqué, le Collectif a dénoncé la tenue du *Festival culturel militaire de Montréal – Armée de culture* qui s'est tenu dans le Vieux-Port de Montréal, pendant le long week-end de la fête du Travail et dans un contexte d'importantes coupures fédérales dans le domaine de la culture...

Comité institutionnel de protection des animaux (CIPACA)

Jean-Philippe Rioux

Département de français et de lettres (membre non utilisateur des animaux de laboratoire)

Lucie Brouillette

Département de biologie et de biotechnologies.

Le Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic s'est réuni à quelques reprises durant l'année scolaire 2012-2013. En plus de l'étude des demandes d'utilisation d'animaux de laboratoire, lesquelles doivent obtenir l'aval du Comité avant que les demandeurs puissent procéder à l'achat d'animaux, le CIPACA a poursuivi ses discussions au sujet des méthodes d'euthanasie préconisées : on prévoit ainsi s'ajuster à des pratiques plus courantes quoique non normatives en ce moment. Fait notoire, le Comité a dû se pencher sur les quelques recommandations (notamment des visites de contrôle de l'animalerie plus fréquentes), jugées mineures par les membres, du Conseil canadien de protection des animaux (le CCPA) formulées dans un rapport remis à la suite d'une évaluation ayant eu lieu en juin dernier. Ce rapport, évaluant le programme de soin et d'utilisation des animaux en place au Collège, et qui a été transmis à la Direction des études, se terminait par des éloges à l'endroit du Comité, de l'administration et de quatre membres du Comité en particulier. Enfin, les formulaires de demande d'utilisation d'animaux de laboratoire, entièrement refondus l'an dernier, ont subi d'autres modifications, mineures celles-ci aussi, à la suggestion du Comité.

Comité de recours R-11

Jean Karam

Département de sciences sociales (politique)

Le Règlement sur l'admission, la sélection, l'inscription et la réussite des étudiants (R-11) adopté par le CA le 14 février 1985 et amendé à plusieurs reprises depuis, prévoit la mise en place d'un Comité de recours composé d'un cadre, d'un API et d'un représentant des enseignants.

Un étudiant peut s'adresser à ce Comité s'il juge être lésé par l'application de ce règlement. Depuis plusieurs années, je représente les enseignants sur ce Comité.

L'article 5.02.1.3 de ce Règlement stipule qu'un étudiant qui échoue la moitié (50 %) ou plus des cours d'une session, est informé par le Collège qui lui demande de rencontrer son API afin de signer un contrat de réussite afin de poursuivre ses études.

En cas de récidive, le Collège fait parvenir à l'étudiant une lettre de renvoi pour un an.

C'est alors que l'étudiant, après consultation avec son API, peut se prévaloir d'une audition auprès du Comité de recours afin d'expliquer, le cas échéant, les circonstances spéciales et extraordinaires qui ont mené à cette situation d'échec.

Après audition, le Comité de recours recommande au Directeur des études le maintien du renvoi ou la réadmission accompagnée de conditions précises (article 7.03).

Les auditions ont lieu le vendredi précédant le début de chaque session.

Bon an mal an, le Comité entend une quinzaine de cas par début de session.

Après un an d'absence du Collège, l'étudiant qui veut revenir au Collège doit effectuer une nouvelle demande d'admission.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.

Sylvain Beausoleil

Sylvie Fortin

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2011-2012

Le 5 avril 2013

ANNEXE II

CAMPAGNES ET ORGANISMES APPUYÉS PAR LE SPECA EN 2012-2013

AGECA (Opération Coup de pouce Noël)

Alliance syndicats et tiers-monde (CSN)

Alternatives

Appel à tous (Aide pour les frais du processus d'appel de Gabriel Nadeau-Dubois)

Au bas de l'échelle

CSN (Solidarité paniers de Noël)

Centre de santé des femmes (CSF)

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics

Collectif d'analyse politique (Aide pour la soirée hommage à François Cyr – 7 juin 2012)

Collectif Échec à la guerre (Coquelicots blancs + don)

Comité BAILS Hochelaga-Maisonneuve

Comité chômage de Montréal

Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine (CQRDTHRD)

Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) (Épinglettes 8 mars)

CUTV

Fondation La Rue des Femmes

Fondation Léo-Cormier

Fondation pour l'aide aux travailleuses et travailleurs accidentés (FATA)

Groupe communautaire L'Itinéraire

Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal (GRIS-Montréal)

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

Ligue des droits et libertés

Mission Bon Accueil

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ)

Profs contre la hausse (Journal Profs contre la hausse)

Solidarité Union Coopération (SUCO)

SolidArQc (Solidarité Argentine – Québec)

Syndicat FX Garneau (Aide pour la production d'un vidéo « L'éducation, une priorité nationale »)

Syndicat des salariés des produits de céramique et autres (MAPEI)

Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'Hôtel Maritime

Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe

Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Maxi Rouyn-Noranda

Syndicat des travailleurs d'Acier-Leroux

Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Provigo-Témiscaming

L'année 2012-2013 n'étant pas terminée, un certain nombre d'organisations et de syndicats devraient s'ajouter à cette liste et recevoir un appui financier du SPECA.

ANNEXE III

Enseignantes et enseignants **représentant** le **SPECA** sur les différents comités

Conseil exécutif

Denise Poirier (présidente)

Département de philosophie

Alain Long (vice-président)

Département de biologie et de biotechnologies

Josée Déziel (secrétaire)

Département de sciences sociales (psychologie)

Ugo Nugent (trésorier)

Département de mathématiques

Élaine Baribeault (directrice)

Département de graphisme

Étienne Bourdages (directeur)

Département de français et de lettres

Michèle Clermont (directrice)

Département d'éducation physique

Jean-François Millette (directeur)

Département d'histoire et de géographie

Lysann Hounzell (directrice)

Département d'archives médicales

Comité des relations du travail (CRT)

Josée Déziel

Département de sciences sociales (psychologie)

Louis-Philippe Lépine

Département de gestion

Alain Long

Département de biologie et de biotechnologies

Denise Poirier

Département de philosophie

Hélène Robert

Département de mathématiques

Commission des études

Éric Athlan

Département de biologie et de biotechnologies

Daniel Cholette

Département de cinémaet d'histoire de l'art

Jean-François Dorval

Département d'infographie en préimpression

René Durand

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Marie-José Dutil

Département de mathématiques

Stéphane Gill

Département d'informatique

Philippe Hébert

Département de graphisme

Jean Karam

Département de sciences sociales (politique)

Chantale Messier

Département de radio-oncologie

Jean-Francois Millette

Département d'histoire et de géographie

Denise Poirier

Département de philosophie

David Schwinghamer

Département de langues (anglais)

Comité de perfectionnement

Mohand Atroun

Département d'informatique

Pascale Caquez

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Matthieu Devito

Département de biologie et de biotechnologies

Alain Forget

Département de langues modernes

Marlène Fréchette

Département de médecine nucléaire

Lysann Hounzell

Département d'archives médicales

Colette Sigouin

Département d'infographie en préimpression

Comité école et société

Étienne Bourdages (directeur)

Département de français et de lettres

Conseil central Nicola Grenon

Département d'informatique

Philippe de Grosbois

Département de sciences sociales (sociologie)

Jean-François Millette

Département d'histoire et de géographie

Plan institutionnel de formation et de perfectionnment

Lysann Hounzell (directrice)

Département d'archives médicales

Comité santé et sécurité au travail Chantal Asselin

Département de médecine nucléaire

Michèle Clermon

Département d'éducation physique

Alain Long (substitut)

Département de biologie et de biotechnologies

Julie Milette

Département d'électrophysiologie médicale

Conseil d'administration Jean-Luc Filiatreault

Département de gestion

Jean Karam

Département de sciences sociales (politique)

Comité des usagers de la cafétéria **Philippe Robidoux**

Département d'éducation physique

Gabriel Rocque

Département de biologie et de biotechnologies

Comité d'aide au personnel **Étienne Bourdages**

Département de français et de lettres

Comité de recours R-11

Jean Karam

Département de sciences sociales (politique)

Comité contre le harcèlement psychologique Michel Desmarais

Département de sciences sociales (psychologie)

Comité contre le harcèlement sexuel Anne Pétrin

Département de sciences sociales (sociologie)

Comité contre l'homophobie Carole Potvin

Département de sciences sociales (sociologie)

Comité contre la discrimination Marie-Michelle Poisson

Département de philosophie

Comité d'action et de concertation en environnement Michèle Clermont

Département d'éducation physique

Claude Lebeuf

Département d'infographie en préimpression

Alice Marcotte (retraitée)

Département de biologie et de biotechnologies

Melvin Shantz

Département de langues (anglais)

Comité de veille interculturelle Catherine Allen

Département de sciences sociales (anthropologie)

Julie Gauthier

Département de sciences sociales (anthropologie)

Isabel Rodrigues

Département d'histoire et de géographie

Comité sur la prévention du suicide

Pierre Bayard

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Sylvie Fanzolato

Département des techniques auxiliaires de la justice

Yves Hamel

Département d'éducation physique

Mireille Lévesque

Département de sciences sociales (psychologie)

Colette Sigouin

Département d'infographie en préimpression

Geneviève Levasseur-Thériault

Département de chimie

Comité institutionnel de protection des animaux

Jean-Philippe Rioux

Département de français et de lettres

Lucie Brouillette

Département de biologie et de biotechnologies.

Collectif Échec à la guerre Raymond Legault

Département d'informatique

Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics Philippe de Grosbois

Département de sciences sociales (sociologie)

Thomas Dussert

Département de philosophie

Comité Santé Mieux-être Geoffroy Bessette-Collette Philippe Robidoux

Département d'éducation physique

Comité conseil de la recherche

Marc Leblanc

Département des techniques auxiliaires de la justice

Dominic Desroches

Département de philosophie

Julie Gauthier

Département de sciences sociales (anthropologie)

Comité d'accueil et d'intégration du nouveau personnel Michèle Clermont

Département d'éducation physique

Comité d'accueil des nouveaux étudiants Richard Lebel

Département d'éducation physique

Comité de transition cégep Richard Lebel

Département d'éducation physique

Comité des bourses étudiants Richard Lebel

Département d'éducation physique

Vétificateur des états financiers Sylvain Beausoleil

Département de biologie et biotechnologies

Sylvie Fortin

Département de mathématiques

Présidence d'élection Ginette Cartier

Département d'histoire et de géographie

Louise Forget (substitut)

Département d'histoire et de géographie



syndicat du personnel enseignant du collège ahuntsic

www.speca.info speca@collegeahuntsic.qc.ca Tél. : 514 388-8696

9155, rue Saint-Hubert Local : G-1145 Montréal (Québec)